

Journal municipal de *Rougemont*

DÉCEMBRE 2025

Volume 29

Numéro 12





Prenez note que le bureau municipal sera fermé du 22 décembre au 2 janvier inclusivement. Joyeuses Fêtes!



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 5 janvier à 20h à la Mairie,
61 chemin Marieville



Messes de Noël

à l'église St-Michel de Rougemont
le 24 décembre à 20h et le 25 décembre à 9h30

CHANGEMENT IMPORTANT: à partir du 4 janvier 2026,
la messe du dimanche sera célébrée à 11h00.



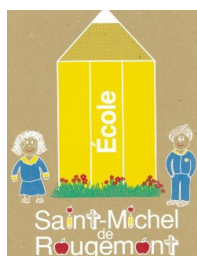
Le nouveau CALENDRIER 2026 vous sera distribué par la poste d'ici la fin de l'année 2025.

Collecte de sapin de Noël

9 janvier 2026



Consultez l'éditorial du maire ainsi que les prévisions budgétaires 2026 à la page 7.



Méga cueillette de canettes, bouteilles et dons au profit de l'école Saint-Michel

Samedi 10 janvier de 9h00 à 12h00

Nous ferons du porte-à-porte. Si vous prévoyez être absents, vous pouvez laisser le tout sur votre balcon. L'argent amassé servira à financer des activités pour les élèves.

Merci de votre encouragement!

Conseil municipal



Benoit Bouthiller, maire



District 1
Guy Adam



District 2
Marielle Farley



District 3
Éric Fortin



District 4
Mario Raymond



District 5
Stéphane Hamelin



District 6
Isabelle Robert

Services municipaux

Direction générale
Kathia Joseph
dg@rougemont.ca | # 231

Adj. de direction / communications
Julie Robitaille
info@rougemont.ca | # 229

Finances **Caroline Tétrault**
compte@rougemont.ca | # 223

Services techniques, urbanisme et inspection
Stéphane Bibeault
urbanisme@rougemont.ca | # 233

Loisirs **Bruno Larose**
loisirs@rougemont.ca | # 224

Sécurité incendie **Patrick Brodeur**
incendie@rougemont.ca | 450.947.4999

Travaux publics
Jean-François Bienvenue
voirie@rougemont.ca | # 225
Jonathan Dalpé, journalier
Yan Desjardins-Grenier, journalier

Responsable bibliothèque
Samuel Prud'homme-Delage
biblio@rougemont.ca | 450.469.3213



Édifices municipaux

Mairie 61 chemin Marieville
Heures d'ouverture:
Lundi au jeudi: 8h30 à 12h et 13h à 16h30
Vendredi: 8h30 à 12h



Salle communautaire
11 chemin de Marieville

Caserne 53
63 chemin de Marieville



Bibliothèque Guy-Frégeau

839 rue principale
Heures d'ouverture:
Mardi et jeudi: 14h30 à 16h30 et 18h30 à 20h30
Mercredi et samedi: 9h30 à 11h30



Centre des loisirs Cousineau-Saumure
270 La Grande-Caroline
Horaire variable 450.469.3790 p.224

Ouverture

À moins d'indication contraire, les résolutions sont adoptées à l'unanimité des membres présents. Monsieur Guy Adam propose l'ouverture de la séance, sous la présidence du maire Monsieur Benoit Bouthillier à 20h00. Sont présents: Monsieur Guy Adam, conseiller au district # 1; Monsieur Éric Fortin, conseiller au district # 3; Monsieur Mario Raymond, conseiller au district # 4; Monsieur Stéphane Hamelin, conseiller au district # 5; Madame Isabelle Robert, conseillère au district # 6. formant quorum. Est absente: Madame Marielle Farley, conseillère au district # 2. Est également présente, Madame Kathia Joseph, OMA, directrice générale et greffière-trésorière. 8 personnes assistent à la séance.

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu d'adopter l'ordre du jour proposé en l'item « Autres sujets d'intérêts pour la municipalité » ouvert.

Adoption du procès-verbal du 10 novembre 2025

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie des procès-verbaux à adopter, dans les délais prévus par la loi, permettant la dispense de lecture;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Mario Raymond et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 novembre 2025, tel que soumis.

Approbation du paiement des comptes

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes à payer et déjà payés a été envoyée au conseil municipal avant la date prévue de leur adoption;
CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pu poser les questions nécessaires afin de procéder aux paiements des comptes;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Isabelle Robert et résolu d'approuver :
• La liste des déboursés payés d'avance au 1er décembre 2025 au montant de 82 413.35\$;
• La liste des comptes du budget des activités financières au 1er décembre 2025 pour un montant total de 276 385.63\$ incluant les quotes-parts mensuelles de la MRC de Rouville et de la Régie d'assainissement des Eaux usées Rougemont / St-Césaire;
• Les salaires et avantages sociaux des élus, des pompiers et des employés municipaux pour la période du 26 octobre au 22 novembre 2025 au montant de 107 173.16\$;
• Que la greffière-trésorière soit autorisée à les payer.
Les déboursés des présentes listes incluent les dépenses autorisées par les fonctionnaires ou employés à qui le pouvoir de dépenser a été délégué en vertu du règlement no. 2023-349. La présente liste constitue donc le rapport devant être déposé au conseil conformément au dernier alinéa de l'article 961.1 Code Municipal du Québec.

Transfert au surplus du Lac Marieville

CONSIDÉRANT QUE les revenus du Lac Marieville sont plus élevés que les dépenses pour l'année 2025;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Mario Raymond et résolu de transférer au surplus accumulé affecté au Lac Marieville un montant de 1 961.40\$ tel qu'indiqué à l'état des revenus et des dépenses 2025 pour l'irrigation des vergers préparés par la responsable des finances.

Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des élus municipaux

Conformément à l'article 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la directrice générale, Madame Kathia Joseph dépose les déclarations d'intérêts pécuniaires de tous les élus de la Municipalité de Rougemont, à savoir : • Madame Isabelle Robert • Messieurs Benoit Bouthillier, Guy Adam, Éric Fortin, Mario Raymond et Stéphane Hamelin

Déclaration des informations relatives aux apparentés et opérations interentités

Les membres du conseil présents ainsi que la directrice générale déposent leur « Déclaration des informations relatives aux apparentés et opérations interentités ».

Proposition de réalisation d'un circuit patrimonial – Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux

Le conseil municipal prend acte de la demande, mais ne désire pas y donner suite pour l'instant. Le projet pourrait être remis de l'avant lors d'un anniversaire de Rougemont ou lors que des subventions disponibles.

Demande de commandite – Hockey Élite M13 AAA – Vert & Noir de l'école secondaire Fadette

Le conseil municipal prend acte de la demande, mais ne désire pas y donner suite.

Demande de don – École secondaire P-G. Ostiguy – Projet Écolab

Ce point est reporté à une séance ultérieure afin d'obtenir plus d'informations.

Demande de contribution – Association du Mont Rougemont

CONSIDÉRANT QUE l'Association du mont Rougemont adresse au conseil municipal, une demande de contribution financière de 3 000\$ pour le maintien de leurs activités;
CONSIDÉRANT QUE la demande répond aux principes établis dans la Politique de dons et commandites adoptée par la municipalité de Rougemont;
CONSIDÉRANT QUE l'Association a pour objectif la conservation et la mise en valeur des espaces naturels, principalement le mont Rougemont;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Guy Adam et résolu de verser un

www.rougemont.ca

montant de 500\$ à l'Association du Mont Rougemont pour 2026 et de maintenir le prêt du local gratuitement.

Adoption du règlement 2025-383 abrogeant et remplaçant le règlement 2022-336 sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil municipal

CONSIDÉRANT QUE l'article 491 du Code Municipal du Québec (CM) permet au conseil municipal d'adopter un règlement pour régir ses séances et la conduite des débats afin d'encadrer la procédure, assurer le bon déroulement et de maintenir l'ordre durant les séances;
CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire modifier le règlement 2022-336 sur la régie interne des séances du conseil municipal;
CONSIDÉRANT QU' un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 10 novembre 2025 et que le projet de règlement a été déposé et présenté à cette même séance;
CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement a été rendu disponible sur le site internet de la municipalité;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Mario Raymond et résolu d'adopter le règlement d'emprunt no. 2025-383 abrogeant et remplaçant le règlement 2022-336 sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil municipal, tel que présenté. Le règlement fait partie intégrante de la présente résolution comme s'il était reproduit au long.

Adoption du règlement no. 2025-384 modifiant le règlement d'emprunt no. 2025-381 décrétant une dépense de 985 000 \$ et un emprunt de 635 000 \$ pour l'aménagement du puits Vadnais III

CONSIDÉRANT QUE le puits Vadnais II, fournissant la majorité de l'eau potable de la Municipalité, présente des signes de fin de vie et doit être remplacé;
CONSIDÉRANT QUE la municipalité a transmis au Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation le règlement d'emprunt 2025-381 pour approbation;
CONSIDÉRANT QUE suite à l'analyse, le MAMH demande à la Municipalité de modifier la clause de taxation (article 4), compte tenu de la facturation de la taxe d'eau potable par compteur;
CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 10 novembre 2025 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Stéphane Hamelin et résolu d'adopter le règlement d'emprunt no. 2025-384 modifiant le règlement d'emprunt no. 2025-381 décrétant une dépense de 985 000 \$ et un emprunt de 635 000 \$ pour l'aménagement du puits Vadnais III, tel que présenté. Le règlement fait partie intégrante de la présente résolution comme s'il était reproduit au long.

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2025-385 modifiant le règlement 2022-322 concernant la circulation et le stationnement

Madame Isabelle Robert, conseiller, donne l'avis de motion et dépose le projet de règlement relativement au règlement no. 2025-385 modifiant le règlement 2022-322 concernant la circulation et le stationnement, lequel sera soumis pour adoption lors d'une séance ultérieure.
Une copie du projet de règlement sera rendue disponible sur le site internet de la municipalité.

Avis de motion et dépôt du projet de règlement d'emprunt no. 2025-386 abrogeant et remplaçant le règlement no. 2025-377 décrétant une dépense de 300 000 \$ et un emprunt de 300 000 \$ pour l'acquisition et le remplacement d'un véhicule du service de sécurité incendie

Monsieur Éric Fortin, conseiller, donne l'avis de motion et dépose le projet de règlement relativement au règlement d'emprunt no. 2025-386 abrogeant et remplaçant le règlement no. 2025-377 décrétant une dépense de 300 000 \$ et un emprunt de 300 000 \$ pour l'acquisition et le remplacement d'un véhicule du service de sécurité incendie, lequel sera soumis pour adoption lors d'une séance ultérieure.
Une copie du projet de règlement sera rendue disponible sur le site internet de la municipalité.

Avis de motion et dépôt du projet de règlement no. 2025-387 décrétant les taux de taxation et la tarification de certains biens et services de la municipalité de Rougemont pour l'année 2026

Monsieur Mario Raymond, conseiller, donne l'avis de motion et dépose le projet de règlement relativement au règlement d'emprunt no. 2025-387 décrétant les taux de taxation et la tarification de certains biens et services de la municipalité de Rougemont pour l'année 2026, lequel sera soumis pour adoption lors d'une séance ultérieure.
Une copie du projet de règlement sera rendue disponible sur le site internet de la municipalité.

Abandon des procédures relatives au PPCMOI du 540, chemin du Moulin

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance ordinaire tenue le 7 avril 2025, le conseil municipal a adopté, sans modification, la seconde résolution no 25-04-5233 relative au PPCMOI visant le 540, chemin du Moulin — Exploitation d'une érablière avec salle à manger et salle de réception;
CONSIDÉRANT QUE le PPCMOI visant le 540, chemin du Moulin a fait l'objet d'une tenue de registre référendaire le 30 avril 2025, et qu'un nombre suffisant de demandes a été enregistré pour exiger la tenue d'un référendum;
CONSIDÉRANT QUE suite à la tenue du registre, le conseil municipal n'a pas souhaité aller de l'avant avec la tenue d'un référendum;



CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu, en juillet dernier, un avis juridique des propriétaires du 540, chemin du Moulin, préparé par la firme Therrien Couture, concluant notamment que :

« En vertu d'un raisonnement par analogie avec la LPTAA, nous concluons que votre projet de servir des repas de cabane à sucre pendant la période des sucres sur le site de votre érablière à Rougemont est conforme à la réglementation municipale. L'usage "érablière", autorisé dans la zone où se situe votre lot, inclut l'activité accessoire de service de repas de cabane à sucre durant la période des sucres. Il ne s'agit donc pas d'un usage distinct de la production acéricole, mais bien d'un usage agricole au sens de la LPTAA. » ;
 CONSIDÉRANT QUE la municipalité a transmis cet avis à ses propres avocats afin d'obtenir une analyse indépendante et valider l'interprétation juridique proposée ;
 CONSIDÉRANT QUE le 9 octobre dernier, la municipalité a reçu de ses avocats, la firme Dunton Rainville, un avis juridique confirmant les conclusions du premier avis, énonçant notamment :
 « (...) Considérant ce qui précède, en présumant que les informations rapportées par Me Montfils quant au nombre d'érables exploités par sa cliente soient exactes, nous estimons que l'Érablière Mont-Rouge peut, de façon complémentaire à l'usage d'érablière, exploiter une cabane à sucre. Dans cette dernière, l'on retrouve les équipements nécessaires à la production de sirop d'érable, conformément à la définition de "cabane à sucre" qui se trouve au Règlement 2018-248. Il est également possible, en fonction de cette même définition, de servir des repas sur place entre les mois de février et mai. Bien entendu, pour en arriver à cette conclusion, nous avons tenu pour acquis que l'exploitation de l'érablière soit conforme à toutes autres dispositions législatives ou réglementaires applicables. » ;
 CONSIDÉRANT QUE compte tenu des avis juridiques concordants émis par les deux firmes, le conseil municipal et la municipalité doivent s'y conformer ;
 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Guy Adam et résolu que :
 • La municipalité abandonne les procédures relatives au PPCMOI concernant le 540, chemin du Moulin ;
 • La municipalité conclut que les propriétaires du 540, chemin du Moulin peuvent servir des repas de cabane à sucre à leur érablière, sous réserve du respect des règlements applicables, notamment ceux de la CPTAQ.

Paiement de facture – Dexsen – Réparation de l'égout sanitaire chemin de Marieville
 CONSIDÉRANT QU' une problématique a été décelée au 104, chemin de Marieville relativement aux pentes du réseau d'égout sanitaire ;
 CONSIDÉRANT QUE l'inspection des conduites a révélé que la problématique était du côté de la municipalité ;
 CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a mandaté la compagnie DEXSEN inc. pour procéder aux réparations de la problématique ;
 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Isabelle Robert et résolu de payer la facture de DEXSEN inc. au montant de 25 156.54\$ incluant les taxes, et ce, à même le surplus affecté aux eaux usées.

PIIA – 175, chemin de Marieville – Projet d'affichage
 CONSIDÉRANT QU' une demande de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) a été déposée par Monsieur Vincent Gosselin, mandaté par Vins Arterra Canada, à l'égard d'un projet de remplacement de 3 surfaces d'affichage sur des enseignes existantes de la propriété ;
 CONSIDÉRANT QUE le projet est requis afin d'assurer la conformité de l'affichage existant avec la réglementation de l'Office Québécois de la Langue Française (OQLF) ;
 CONSIDÉRANT QUE les nouvelles enseignes sont en tous points identiques aux enseignes actuelles, à l'exception du mot VINS dont la taille typographique est augmentée et du mot ARTERRA dont la taille typographique est réduite ;
 CONSIDÉRANT QUE tous les éléments du nouveau projet d'affichage demeurent identiques à l'affichage existant quant aux dimensions, à l'emplacement des enseignes et aux installa-

tions d'éclairage s'il y a lieu, soit :

- une enseigne installée au-dessus de la porte d'entrée principale du bâtiment ;
- les deux surfaces d'affichage de l'enseigne à deux faces installée sur un pylône en cour avant.

CONSIDÉRANT QUE le projet rencontre les objectifs de la section 5.1 du règlement sur les PIIA 2022-342 ;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'AUTORISER l'émission du permis de construction ;
 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu d'autoriser l'émission du permis d'affichage selon les recommandations du CCU s'il y a lieu, et ce, lorsque les conditions réglementaires applicables auront été remplies.

Demande à la CPTAQ – Lots 6 536 201 et 1 715 775 (rang Double)

CONSIDÉRANT QUE la demande d'autorisation à la CPTAQ reçue de Mme Elisabeth Gladu-Babin a pour objet un échange de lots avec M. Robert Bernard ;
 CONSIDÉRANT QUE Mme Elisabeth Gladu-Babin, représentant Les Vergers d'Elisabeth inc. est propriétaire des lots 1 714 938 et 1 715 775, lesquels sont situés de part et d'autre de la route 112 ;
 CONSIDÉRANT QUE M. Robert Bernard est propriétaire du lot 6 563 201, situé au nord de la route 112 et des lots 1 715 773 et 1 714 907, situés au sud de la route 112 ;
 CONSIDÉRANT QUE les lots concernés sont séparés par une section de la route 112 où la limite de vitesse est de 80 km/h avec des courbes en amont et en aval, rendant difficile et non-sécuritaire l'exploitation de terrains situés des deux côtés de la route ;
 CONSIDÉRANT QUE l'agriculture maraîchère pratiquée par Les Vergers d'Elisabeth inc. bénéficie grandement de l'irrigation des champs et de la présence d'électricité et que les coûts reliés à l'implantation de ces systèmes des deux côtés de la route 112 seraient très onéreux et les travaux complexes ;
 CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la demande, le lot 1 714 938, situé au sud de la route 112, serait remis à M. Robert Bernard en échange du lot 6 563 201, situé au nord de la route 112 ;
 CONSIDÉRANT QUE suite à l'échange de lots, les Vergers d'Elisabeth inc. serait propriétaire de deux lots contigus, tous deux situés au nord de la route 112 et que M. Robert Bernard serait propriétaire de 3 lots contigus, tous situés au sud de la route 112 ;
 CONSIDÉRANT l'absence d'impacts défavorables pour la zone et les activités agricoles ;
 CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de zonage ;
 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Mario Raymond et résolu d'appuyer la demande d'autorisation présentée par Mme Elisabeth Gladu-Babin.

Acceptation de l'offre de service d'Hydrophila pour le suivi piézométrique 2026

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit assurer le suivi piézométrique de l'Aquifère Vadnais ;
 CONSIDÉRANT QUE suite aux autorisations du MELCC pour l'exploitation de tous les sites de prélèvements d'eau potable municipaux, la municipalité s'est engagée à effectuer le suivi piézométrique des trois sites ;
 CONSIDÉRANT QUE la firme Hydrophila a déposé une offre de service pour le suivi 2026 incluant tous les sites de prélèvement ;
 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Guy Adam et résolu de mandatier Hydrophila afin d'assurer le suivi piézométrique des sites de prélèvement Vadnais, Bessette et McArthur pour 2026 au montant de 48 870\$ avant taxes.

PÉRIODE DE QUESTIONS & COMMENTAIRES

Levée de la séance

Il est proposé par Madame Isabelle Robert et résolu de lever la séance puisque l'ordre du jour est épuisé.



UTA Chambly Session Hiver 2026

L'Université du troisième âge, en collaboration avec l'Université de Sherbrooke a le plaisir de vous offrir encore une fois une programmation fort intéressante et diversifiée qui sera à la hauteur de vos attentes. Cette programmation vous sera présentée au Pôle Culturel de Chambly dans la salle Emma-Albany. Un cours de 10 heures, présenté en **4 séances les lundis (9-16-23-30 mars 2026) de 13h30 à 16h**. Le cours s'intitule: Histoire d'eau, histoire salée; à la découverte de fabuleux océans en 10 balades interactives présenté par Serge Lepage.
 À la pointe du Savoir vous convie à **8 conférences présentées les jeudis (5-12-19-26 février 12-19-26 mars et le 2 avril 2026) de 13h30 à 16h**.

L'inscription se fera en ligne le 14 janvier 2026 à partir de 9h à l'adresse suivante: USherbrooke.ca/uta/prog/mtg
 Nous espérons vous voir en grand nombre et n'hésitez pas à communiquer au numéro suivant pour de plus amples informations. 450-658-1284 (Claudine Paris).

La MRC de Rouville lance l'application mobile InfoCollectes+

La MRC de Rouville lance InfoCollectes+, une application mobile gratuite qui facilite la gestion des matières résiduelles sur tout le territoire. Accessible à tous, elle regroupe en un seul endroit les renseignements essentiels pour bien trier et ne rien manquer au calendrier des collectes.

InfoCollectes+



L'application InfoCollectes+ est maintenant disponible gratuitement sur App Store, Google Play et sur le site web de la MRC de Rouville.



Session Hiver 2026

Début: Semaine du 13 janvier Fin: Semaine du 14 avril

PROGRAMME

D'ACTIVITÉS DE LOISIRS

Inscription dès le 8 décembre 2026

Service des loisirs

En ligne www.rougemont.ca Par tél: 450.469.3790 poste 224 Courriel: loisirs@rougemont.ca

PROGRAMMATION - Enfants

Soccer intérieur - 11 cours* pas de cours le 1er mars 2026 Avec Bagel et Katchow

Min. participants par groupe: 6 Max. participants par groupe: 14

Âge	Jour	Heure	Coût	Date	Site
5 à 7 ans	dimanche	10h00 à 11h00	Résident: 50\$ Non-résident: 80\$	11 janvier au 29 mars 2026	Centre des loisirs Salle Desjardins Gymnase
8 à 12 ans		11h00 à 12h00			

PROGRAMMATION - Adultes

Anglais Enseignante madame Twila McManus B. Ed.

Pour information contactez l'enseignante au 514.893.9609

Min. participants: 5 Max. participants: 10

Âge	Jour	Heure	Coût	Date	Site
16 ans et +	Mardi	9h à 10h30	Résident: 236\$ Non-résident: 295\$	du 13 janvier au 7 avril 2026	Centre des loisirs Petite salle

Badminton libre

Âge	Jour	Heure	Coût	Date	Site
Pour tous	Dimanche	13h00 à 14h00	Résident: 5\$ / pers. Non-résident: 7\$ / pers.	Du 11 janvier au 29 mars	Centre des loisirs Salle Desjardins Gymnase
		14h00 à 15h00			

Pickleball libre

Âge	Jour	Heure	Coût	Date	Site
Pour tous	Dimanche	15h30 à 16h30	Résident: 5\$ / pers. Non-résident: 7\$ / pers.	Du 11 janvier au 29 mars	Centre des loisirs Salle Desjardins Gymnase
		16h30 à 17h30			

Doux Yin Yoga - 11 cours* Pas de cours le 3 mars 2026

Enseignante Carole Labelle

Âge	Jour	Heure	Coût	Date	Site
16 ans et +	Mardi	18h30 à 19h45	Résident: 90\$ Non-résident: 105\$	du 13 janvier au 31 mars 2026	Centre des loisirs Salle Groupe Robert
	Mercredi	9h à 10h15		du 14 janvier au 1er avril 2026	

Aucune expérience requise.

Besoin de régénérer votre système nerveux, revitaliser votre corps et améliorer votre souplesse ?

Ce cours introspectif, tout en lenteur et en douceur, est fait pour vous !

En plus de la partie posturale, intégrer la maîtrise de votre respiration, le yoga massage-balle et la méditation, ce qui participera à vraiment calmer votre esprit tout en vous reconnectant à votre véritable nature qui est Ananda/Sérénité.



Cours Hiit - 14 cours *CIRCUIT TRAINING* voir ci-dessous
 Inscriptions auprès de l'enseignante au 514-226-2010

Enseignante: Paméla Boucher

Âge	Jour	Heure	Coût	Date	Site
13 ans et +	Lundi	17h30 à 18h30	Voir informations ci-dessous	du 5 janvier au 6 avril 2026	Centre des loisirs Salle Desjardins Gymnase

Cours Hiit - 14 cours *TABATA HIIT* voir page ci-dessous
 Inscriptions auprès de l'enseignante au 514-226-2010

Enseignante: Paméla Boucher

Âge	Jour	Heure	Coût	Date	Site
13 ans et +	Mercredi	17h25 à 18h25	Voir informations ci-dessous	du 7 janvier au 8 avril 2026	Centre des loisirs Salle Desjardins Gymnase

Cours Hiit - 14 cours *DROPSET HIIT* voir page ci-dessous
 Inscriptions auprès de l'enseignante au 514-226-2010

Enseignante: Paméla Boucher

Âge	Jour	Heure	Coût	Date	Site
13 ans et +	Samedi	8h30 à 9h45	Voir informations ci-dessous	du 10 janvier au 11 avril 2026	Centre des loisirs Salle Desjardins Gymnase

HIIT ÊTES-VOUS PRÊTS?

INSCRIVEZ-VOUS 514-226-2010 KIN_SANTE@HOTMAIL.FR

LES LUNDIS CIRCUIT TRAINING

Il s'agit d'une méthode d'entraînement qui consiste à enchaîner plusieurs exercices physiques variés, sous forme d'ateliers, avec pas ou très peu de temps de récupération.

Objectifs du cours entraînement en circuit :

Le Circuit Training pratiqué à haute intensité est un moyen très efficace de perdre du poids, en se focalisant sur les grands groupes musculaires (jambes, dos, pectoraux).

LES MERCREDIS TABATA HIIT

Le Tabata est un exercice d'intervalle training. C'est un entraînement fractionné très court mais très intense.

Quand le plaisir est au résultat, c'est grâce à la méthode TABATA! Le préféré des cours HIIT!

Objectifs du cours TABATA : Ce programme vous permettra d'atteindre vos objectifs de perte de poids, de perte de masse grasse et d'augmentation de votre tonus fessiers, et abdominaux.

Les Samedis DROPSET HIIT

Cette structure d'exercices intenses augmente la fréquence cardiaque et la dépense calorique pendant l'entraînement. De plus, les répétitions d'exercices répétitives augmentent la production d'hormones, qui aide à brûler les graisses pendant l'entraînement et après celui-ci.

Le plus motivant des cours HIIT!

Objectifs du cours DROPSET HIIT : Ce cour provoque une reconstruction optimale des muscles, bonifie la masse musculaire et affecte positivement les tissus jusqu'au niveau cellulaire.

Prix session hivernale (restez au chaud avec le HIIT!)

1x semaine au choix 250\$

2x semaine au choix / 300\$ (10,71\$ le cour)

3x semaine 350 \$ / MEILLEUR CHOIX ÉCONOMIQUE (8,33\$ le cour)

Reçus pour assurances.

Tu es nouveau? Un essai gratuit!





8 décembre 2025

Municipalité de Rougemont

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026

MOT DU MAIRE

Chères Rougemontoises, chers Rougemontois,

C'est avec fierté que je vous présente le premier budget du conseil municipal pour le mandat 2025-2029. Pour trois d'entre nous, dont moi-même, il s'agit d'une première expérience dans l'élaboration d'un budget municipal. Heureusement, nous avons pu compter sur l'expérience des élus qui poursuivent leur mandat et sur le soutien constant de notre équipe municipale, que je tiens à remercier chaleureusement.

Cette année, même si le budget global augmente d'environ 11 %, nous avons travaillé avec soin pour limiter l'impact sur votre compte de taxes. Pour une résidence moyenne évaluée à 425 000 \$, l'augmentation se situe autour de 4 %. Cela représente environ 68 \$ pour une résidence sans services et 80 \$ pour une résidence avec services. Notre objectif a été de trouver un équilibre entre la capacité de payer des citoyens et les besoins réels de la municipalité.

Un des éléments qui pèse le plus dans le budget est la hausse de la quote-part à la Régie d'assainissement des eaux usées. Afin d'atténuer l'impact de cette augmentation, nous avons choisi d'utiliser 145 000 \$ du surplus accumulé aux eaux usées. Cette décision nous permet de maintenir l'augmentation du coût unitaire à un niveau raisonnable de 4 %.

La hausse de 17 % de la masse salariale reflète surtout des choix qui permettront d'améliorer nos services au quotidien. En effet, les augmentations salariales des employés se situent autour de 4 %. Le reste s'explique par l'ajout d'un responsable communautaire, la présence à l'année d'un troisième employé aux travaux publics et un ajustement réaliste des coûts liés au Service de sécurité incendie. Ces investissements humains sont essentiels pour continuer à bien vous servir.

Le plan triennal d'immobilisations, d'un peu plus de 20 M\$, témoigne de notre volonté de préparer l'avenir. Plusieurs projets dépendront des programmes d'aide financière, mais certaines de nos infrastructures vieillissantes devront être renouvelées malgré tout. Nous voulons agir de manière responsable, en tenant compte de nos priorités et de notre capacité collective.

En 2026, nous amorcerons aussi un projet important : le remplacement des compteurs d'eau. Les nouveaux compteurs à ultrasons, plus précis et lisibles à distance, faciliteront la gestion de notre réseau et contribueront à une utilisation plus responsable de l'eau potable. Nous espérons réaliser l'ensemble des remplacements en trois ans, et nous ferons appel à votre collaboration. Ensemble, nous pouvons protéger cette ressource si précieuse.

En terminant, je tiens à vous dire à quel point je suis honoré de vous représenter. Rougemont est une communauté tissée serrée, et je suis convaincu que les prochaines années seront remplies de belles réalisations. Je vous souhaite à toutes et à tous de merveilleuses fêtes, entourés de vos proches.

Benoît Bouthillier, maire

2025 en bref

- Construction du puits Vadnais III (en cours)
- Acquisition d'un nouveau camion-échelle pour le SSI (en partenariat avec la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste)
- Mandat d'ingénierie pour la réfection du rang Double
- Travaux de rénovation du bâtiment de l'ancienne caisse Desjardins & création du comité communautaire

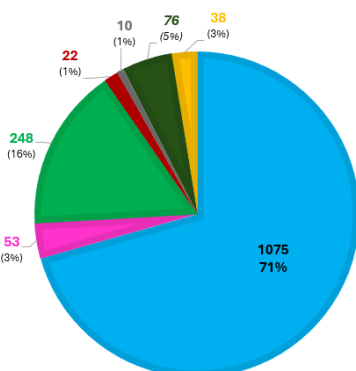


RÔLE D'ÉVALUATION FONCIER

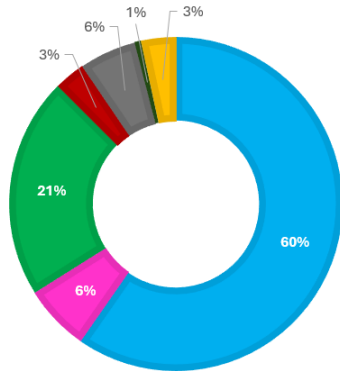
2026 sera la troisième et dernière année du rôle d'évaluation (2024-2026), ce qui signifie que les citoyens ne verront pas de changement au niveau de leur évaluation, sauf si des travaux d'amélioration ont été effectués. Un nouveau rôle d'évaluation sera déposé en 2026 pour les années 2027-2028-2029, le conseil ayant choisi de faire équilibrer le rôle.

Catégorie de taxation	Rôle 2026	%
Résiduelle	406 173 171\$	1%
Commerciale	43 403 509\$	(1)%
Agricole	145 672 038\$	0%
6 log. et +	20 373 420\$	21%
Industrielle	37 993 400\$	0%
Terrains vacants dess.	4 153 200\$	21%
Terrains forestiers	173 600 \$	0%
Non-imposable	22 604 600\$	0%
TOTAL	680 546 938 \$	1%

Par utilisation



Par valeur



** Les catégories « Agricole » et « Terrains forestiers » ont été regroupés dans les graphiques ci-haut.

REVENUS 2026

Taxes sur la valeur foncière : 2 801 695\$

Budget 2025 : 2 663 841\$

Prévu 2025 : 2 720 554\$

5%



Résidentielle : 1 331 614\$
Budget 2025 : 1 247 334\$



Commerciale : 336 381\$
Budget 2025 : 326 517\$



Agricole : 470 404\$
Budget 2025 : 452 247\$



6 logements & + : 92 106\$
Budget 2025 : 73 104\$



Industrielle : 351 706\$
Budget 2025 : 338 179\$



Terrains vacants : 33 529\$
Budget 2025 : 22 060\$

Forestier : 561\$
Budget 2025 : 539\$

Projets spéc. : 65 794\$
Budget 2025 : 64 961\$

Règlements d'emprunt : 139 600\$
Budget 2025 : 138 900\$

DÉPENSE

Administration générale : 265 007\$

Budget 2025 : 334 063\$

Prévu 2025 : 283 991\$

-21%

Masse salariale : 1 436 734\$

Budget 2025 : 1 231 249\$

Prévu 2025 : 1 337 656\$

17%

Loisirs et culture : 389 028\$

Budget 2025 : 374 858\$

Prévu 2025 : 370 264\$

4%

Conciliations fiscales : 196 081\$

Budget 2025 : 228 617\$

Prévu 2025 : 286 553\$

-14%

Financement : 120 840\$

Budget 2025 : 128 510\$

Prévu 2025 : 128 510\$

-6%

CHARGE FISCALE

Basé sur une valeur

BASE COMMUNE	2025	2026	\$	%
Taxe résiduelle	1 319.63\$	1 372.41\$	52.79\$	4%
Taxe spéciale	42.50\$	42.50\$	-\$	0%
Emprunts à l'ensemble	100.47\$	90.27\$	(10.20)\$	(10)%
Collectes et écocentre	225.90\$	250.83\$	24.93\$	11%
TOTAL	1 688.50\$	1 756.01\$	67.51\$	4%

* Pour maintenir le coût unitaire des eaux usées, le conseil affectera un montant de 145 000\$ du surplus accumulé affecté aux eaux usées. Sans cette affectation, le coût unitaire aurait été de 505.97\$, soit 54% de plus qu'en 2025.

QUOTE-PART 2026



397 136\$
2025 : 386 138\$

↑3%



MRC
DE ROUVILLE

548 189\$

2025 : 500 651\$*

↑9.5%

* Sans le coût de vidange des fosses septiques facturés aux 2 ans par la MRC

RÉGIE INTERMUNICIPALE
D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES
DE ROUGEMONT ET SAINT-CÉSARE

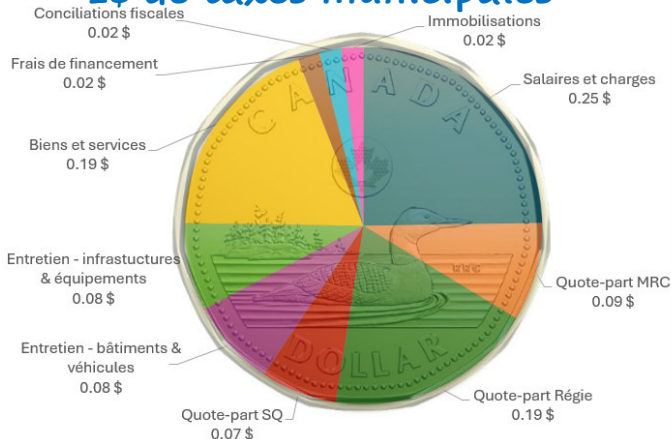
1 074 488\$

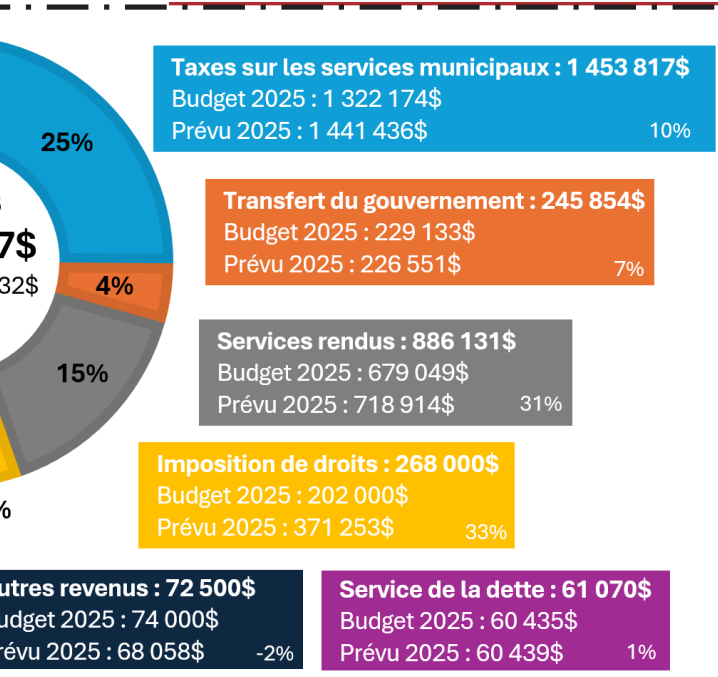
(dont 738 831\$ aux industries)

2025 : 808 999\$

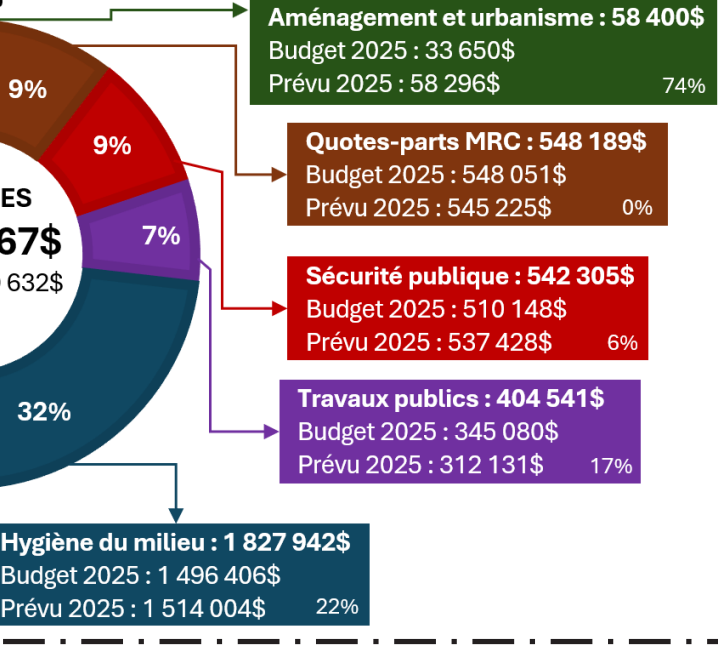
↑33%

1\$ de taxes municipales





S 2026



RÉSIDENTIELLE

de 425 000\$

SANS SERVICES	2025	2026	\$	%
Vidange fosse septique	100.00\$	100.00\$	0\$	0%
TOTAL	1 788.50\$	1 856.01\$	67.51\$	3.8%

AVEC SERVICES	2025	2026	\$	%
Base d'eau	55.00\$	55.00\$	0\$	0%
Eaux usées*	328.48\$	341.20\$	12.72\$	4%
Emprunts « Aqueduc »	16.65\$	16.24\$	(0.41)\$	(2)%
TOTAL	2 088.79\$	2 168.45\$	79.82\$	3.8%

TAXATION 2026 <i>facturation sur le compte de taxes</i>			
TAXES FONCIÈRES <i>par 100\$ d'évaluation</i>	2025	2026	%
Résiduelle	0.3105\$	0.3229\$	4%
Commerciale	0.7452\$	0.7750\$	4%
Agricole	0.3105\$	0.3229\$	4%
6 logements et +	0.4347\$	0.4521\$	4%
Industrielle	0.8901\$	0.9257\$	4%
Terrains vacants desservis	0.6417\$	0.8073\$	26%
Terrains forestiers	0.3105\$	0.3229\$	4%
Taxe spéciale	0.0100\$	0.0100\$	0%
Emprunts à l'ensemble	0.02368\$	0.02124\$	(10)%

TAXES DE SERVICE	2025	2026	%
Emprunts « Aqueduc »	16.57\$	16.24\$	(2)%
Base d'eau (incluant 100 m³)	55.00\$	55.00\$	0%
Eaux usées	328.48\$	341.20\$	4%

TAXES DE SECTEUR	2025	2026	%
2è Avenue	9.62\$/m.l	9.81\$/m.l	2%
Grande-Caroline	207.28\$	182.31\$	(12)%

TARIFICATION DE L'EAU POTABLE <i>facturation annuelle (citoyens) et trimestrielle (industries)</i> <i>Les seuils et les montants de tarification seront modifiés en 2026</i>		
\$ / mètre cube	2025	Revenus projetés
101 m³ à 50 000m³	0.55\$	750 000\$
50 001 m³ à 400 000 m³	0.70\$	
400 001 m³ et +	1.00\$	

\$ / mètre cube <i>excédent 100 m³</i>	2026	Revenus projetés
101 m³ à 1 000m³	0.57\$	798 000\$
1 001 m³ à 15 000 m³	0.78\$	
15 001 m³ à 500 000 m³	0.88\$	
500 001 m³ et plus	1.04\$	

ÉTAT DES SURPLUS Au 30 novembre 2025			
Aqueduc / Eau potable	56 560\$	Lac Marieville	12 165\$
Élections	18 000\$	Parcs et terrains	76 250\$
Carrière/Sablière	199 008\$	Eaux usées	439 344\$
Non-affecté	380 001\$	Autres	3 420\$

Les montants comptabilisent les affectations 2025, même si celles-ci ne sont pas encore décaissées. Notamment 350 000\$ pris au Surplus Eau Potable pour le puits Vadnais III et 145 000\$ pris au Surplus Eaux Usées pour le budget 2026.

PTI 2026-2027-2028 Programme triennal d'immobilisations

C'est quoi un Programme Triennal d'Immobilisations (PTI) ?

Un outil de planification des investissements en fonction des priorités de développement et des ressources financières disponibles.

Son adoption est obligatoire chaque année et confirme les intentions du conseil quant aux projets qu'il souhaite réaliser.

Il ne représente pas une garantie de réalisation. Par exemple, certains projets qui figurent au PTI le sont sous conditions : approbation gouvernementale, confirmation de subvention, tenue d'un registre des personnes habiles à voter, etc.

DÉPARTEMENT	2026	2027	2028	NON-DÉFINI
ADMINISTRATION				
SÉCURITÉ PUBLIQUE	15 000\$	15 000\$	15 000\$	
TRANSPORT / VOIRIE	795 000\$	2 705 000\$	2 655 000\$	
HYGIÈNE DU MILIEU	2 135 000\$	1 415 000\$		2 050 000\$
AMÉNAGEMENT	360 000\$		300 000\$	
LOISIR ET CULTURE	40 000\$			250 000\$
PROJETS STRATÉGIQUES MAJEURS	200 000\$	7 459 400\$		

La liste détaillée des investissements est disponible sur le site internet de la municipalité : www.rougemont.ca (sous « budget et rapports financiers »)

Quand on se compare...

Taux de taxation des municipalités de la MRC de Rouville

Municipalités	Rougemont	St-Paul d'Abbotsford	Ange-Gardien	Saint-Césaire	Ste-Angèle de Monnoir	Marieville	St-Mathias sur Richelieu	Richelieu
Résiduel	0.3229\$	0.4090\$	0.2850\$	0.5527\$	0.3900\$	0.5437\$	0.5925\$	0.5758\$
6 logements et +	0.4521\$	0.4090\$	0.2850\$	0.5527\$	0.3900\$	0.7248\$	0.5925\$	0.7601\$
Agricole	0.3229\$	0.4090\$	0.2800\$	0.5527\$	0.3850\$	0.5437\$	0.4535\$	0.5758\$
Commercial	0.7750\$	0.4090\$	0.6600\$	1.0933\$	0.4500\$	1.1040\$	0.9635\$	1.2956\$
Industriel	0.9257\$	0.4090\$	0.8000\$	1.4500\$	0.3900\$	1.4717\$	1.2730\$	1.5547\$
Terrains vagues	0.8073\$	0.4090\$	1.1400\$	0.7460\$	0.3900\$	2.1750\$	0.5925\$	1.1517\$

Simulation d'un compte de taxes des municipalités de la MRC de Rouville

Basé sur une évaluation moyenne de **425 000\$**
(n'inclut pas les taxes de secteur et de collectes)

Municipalités	Rougemont	St-Paul d'Abbotsford	Ange-Gardien	Saint-Césaire	Ste-Angèle de Monnoir	Marieville	St-Mathias sur Richelieu	Richelieu
Taux résiduel ¹	0.3542\$	0.4636\$	0.3033\$	0.6095\$	0.4224\$	0.5769\$	0.6225\$	0.5758\$
Base d'eau	55.00\$	160.00\$	125.00\$	230.00\$	260.00\$	133.00\$	176.00\$	149.00\$
Eaux usées	341.20\$	295.00\$	125.00\$	705.00\$ ²	220.00\$	288.00\$	240.00\$	225.00\$
Compte de taxes ³	1 901.38\$	2 425.30\$	1 539.03 \$	3 525.72\$	2 275.20\$	2 872.83\$	3 061.62\$	2 821.15\$

1. Taux résiduel + emprunts remboursables à l'ensemble. Rougemont + taxe spéciale. 2. Calculé sur la moyenne du coût par secteur

Endettement des municipalités de la MRC de Rouville (basés sur les données 2023 du site du MAMH)

Municipalités	Rougemont	St-Paul d'Abbotsford	Ange-Gardien	Saint-Césaire	Ste-Angèle de Monnoir	Marieville	St-Mathias sur Richelieu	Richelieu
POPULATION	2 726	2 962	2 950	6 051	1 785	11 620	4 648	5 619
Endettement total	2 275 832\$	4 406 384\$	8 208 408\$	14 762 976\$	1 324 974\$	26 567 484\$	2 202 893\$	9 550 109\$
Dette / 100\$ d'éval.	0.38\$	0.68\$	0.99\$	1.21\$	0.31\$	1.33\$	0.28\$	0.95\$
Dette / unité d'éval.	1 508\$	2 816\$	5 124\$	6 261\$	1 509\$	6 307\$	1 240\$	4 326\$

À l'approche du temps des fêtes, le conseil municipal et le personnel de la municipalité vous souhaitent leurs meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité à vous et à vos proches pour la nouvelle année.

OFFRE D'EMPLOI

RESPONSABLE DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

La Municipalité de Rougemont souhaite s'adjoindre une personne passionnée par le milieu communautaire, motivée par le travail d'équipe et animée par le désir de contribuer au bien-être de la population. Rougemont est une communauté dynamique, où la collaboration, la participation citoyenne et l'entraide sont au cœur de nos actions. Joindre notre équipe, c'est contribuer directement à enrichir la vie collective.



Principales responsabilités

Sous la supervision du coordonnateur des loisirs, la personne titulaire du poste participe à la planification, à l'organisation et à la réalisation des activités et des événements municipaux. Elle assure également le suivi des programmes liés à la Maison communautaire et collabore étroitement avec le comité de gestion afin d'offrir des services variés, accessibles et adaptés aux besoins de la population.

Dans ce poste, vous serez appelé à :

- Agir comme personne-ressource auprès du comité *La Vieille Caisse, espace communautaire*, ainsi qu'auprès des organismes communautaires de Rougemont.
- Développer et enrichir l'offre de services du nouvel espace communautaire.
- Assurer la gestion de l'équipe bénévole, notamment par le recrutement, la planification des horaires, la formation, l'évaluation et le soutien.
- Offrir un accompagnement administratif et logistique aux organismes (prêt de salles et d'équipements, diffusion de l'information, appui à leurs projets).
- Participer, avec votre supérieur immédiat, à l'établissement des orientations, objectifs et priorités de la programmation sous votre responsabilité.
- Contribuer à l'organisation de rencontres communautaires, de comités de concertation et d'initiatives favorisant la participation citoyenne et l'implication bénévole.
- Collaborer et participer à la mise en œuvre des activités et événements du Service des loisirs (festivals, activités saisonnières, événements spéciaux).
- Contribuer à la promotion des activités (affichage, médias sociaux et autres outils de communication).

Qualités recherchées

Le ou la candidate recherchée possède d'excellentes aptitudes en communication et en service à la clientèle, ainsi qu'un sens marqué des relations humaines. Nous cherchons une personne pour qui le travail d'équipe et de collaboration est naturel, capable de gérer plusieurs dossiers simultanément et d'assumer un rôle de coordination auprès du personnel et des bénévoles. La personne doit aussi faire preuve d'autonomie, avoir une bonne capacité d'écoute, un esprit d'initiative et un intérêt réel pour la mobilisation communautaire.

Compétences recherchées

- Diplôme dans un domaine lié aux loisirs, à l'intervention communautaire, à l'administration ou toute autre combinaison pertinente de formation et d'expérience.
- Expérience en milieu municipal ou communautaire (un atout).
- Maîtrise des outils informatiques usuels.
- Disponibilité occasionnelle le soir et la fin de semaine, selon les activités.
- Excellente maîtrise du français oral et écrit.

La Municipalité de Rougemont offre

- Un poste à temps partiel (21 heures semaine), parfait pour concilier travail-famille;
- Une gamme d'avantages sociaux intéressants;
- Une rémunération établie selon les compétences et l'expérience;
- Une ambiance de travail agréable au sein d'une équipe dynamique et engagée.

Comment postuler

Faites parvenir votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de présentation démontrant votre adéquation avec le poste, **d'ici le 9 janvier 2026**, à l'adresse suivante : **Bruno Larose, coordonnateur des loisirs – loisirs@rougemont.ca**

Les entrevues auront lieu durant la semaine du 12 janvier et l'entrée en poste est prévue pour le début de février 2026.

La Municipalité remercie toutes les personnes candidates de leur intérêt. Toutefois, seules celles retenues pour la présélection seront contactées. *L'emploi du masculin est utilisé uniquement dans le but d'alléger le texte.*



CALENDRIER DES COLLECTES



Ligne Info-Collectes

450 693-2ECO (2326)
1 833 693-2ECO (2326)
infocollectes@mrcrouville.qc.ca

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			



Collecte de feuilles
7 et 21 novembre 2025



MATIÈRES
RECYCLABLES



Matières
organiques



Matières
domestiques

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOUVEAUTÉ
INSCRIPTION
EN LIGNE
POUR LA COLLECTE
DES VOLUMINEUX

Dès 2026, la collecte des **ordures** s'effectue aux

3 semaines

tout au long de l'année

*Ensemble, réduisons la quantité de matières envoyée
vers le site d'enfouissement*



Ligne Info-Collectes

450 693-2326 | 1 833 693-2326
infocollectes@mrcrouville.qc.ca
www.mrcrouville.qc.ca

• Ange-Gardien • Marieville • Richelieu • Rougemont • Sainte-Angèle-de-Monnoir
• Saint-Césaire • Saint-Mathias-sur-Richelieu • Saint-Paul-d'Abbotsford



DÉPANNEUR ROUGEMONT

454 Grande Caroline,
Rougemont, Qc., J0L 1M0

Tél.: 450-469-9999

Téléc.: 450-469-5106

dep.rougemont@outlook.com



ALCOOLIQUE ANONYME

TÉLÉPHONE : 1.877.790.2526
COURRIEL : aidecourriel@aa87.org



GRUPE Avec Amour Rougemont
Réunion: Lundi soir à 19h30
Endroit: 11 chemin de Marieville

GRUPE LES AMIS DU
VENDREDI SOIR
Réunion: Vendredi soir à 20h
Endroit: 11 chemin de Marieville



Monique Gauthier
Courtier immobilier

moniquegauthier.ca
moniquegauthier.ca@gmail.com

450-357-0435



 **ProprioDirect**
AGENCE IMMOBILIÈRE

En toute connaissance

Excavation Michel Alix Inc

Excavation de tous genres
Terre, Sable, Gravier
Mini-pelle

555 rue Principale
Rougemont (Qc)
JOL 1M0

cel.: 514 821-2050

tél.: 450 469-2050

R.B.Q. 8316-9375-58



**PLOMBERIE
M. MALLET**

ET FILS INC.

LICENCE # 5739-7051-01

RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL
INDUSTRIEL
GAZ NATUREL

MARIEVILLE

MICHEL MALLET

450 708-2490



plomberiemallet@hotmail.com

LES CARROSSERIES BENOIT LECLERC

PAS DE STRESS!

Nous nous occupons de tout... à votre satisfaction.

Estimation gratuite | Réparation pare-brise
Prêt de véhicule récent et discret | Remorquage

AVEC NOUS, C'EST LE CLIENT AVANT TOUT ! GARDEZ LE 😊

**Carrossier
ProColor.**

Service expert à toute épreuve



Parlez-en à nos clients! ▶

Tranquillité d'esprit
et fiabilité assurées



CARROSSERIESBENOITLECLERC.COM • 450 446-1339 • INFO@CARROSSERIESBENOITLECLERC.COM



JARDINS DU COUVENT

RÉSIDENTE PRIVÉE POUR RETRAITÉS

Pour profiter encore plus de la vie!

Nombreuses activités
et ambiance accueillante



Une ambiance familiale collaborative • De grands espaces verts
Une équipe de soins, disponible en tout temps



Repas
savoureux



Vie sociale
et loisirs

24/7

Environnement
sécuritaire



Unité
Réconfort



**Prenez rendez-vous dès maintenant.
Au plaisir de vous rencontrer!**

450 460-3141 | ✉ dlaplante@cogir.net
425, rue Claude de Ramezay, Marieville

JardinsDuCouvent.ca



Vous sentir en sécurité
Vous donner accès à plusieurs services
Vous offrir du personnel attentionné
**Pour nous comme pour vous,
c'est inestimable!**



Soupe minestrone rustique

Le temps parfait pour cuisiner une soupe réconfortante avec notre bouillon à fondue Canton



Ingédients

- 908 g (2 lb) de cubes de boeuf à ragoût
- Sel et poivre, au goût
- 45 ml (3 c. à soupe) de farine
- 6 tranches de bacon, émincées
- 4 gousses d'ail, hachées
- 2 patates douces, pelées
- 4 pommes de terre, pelées
- 2 carottes, pelées
- 1,5 L (6 tasses) de bouillon pour fondue CANTON^{MD} Original
- 60 ml (1/4 tasse) de pâte de tomate
- 24 pois mange-tout, coupés en deux
- 2 courgettes tranchées

Préparation

1. Couper les cubes de bœuf si nécessaire, assaisonner, enfariner et secouer l'excédent.
2. Faire croustiller le bacon, retirer et déposer dans la mijoteuse.
3. Dorer les cubes de bœuf dans le gras du bacon, puis transférer dans la mijoteuse.
4. Couper les patates douces, pommes de terre et carottes et ajouter à la mijoteuse avec l'ail.
5. Mélanger le bouillon et la pâte de tomate et verser dans la mijoteuse.
6. Cuire à basse intensité 6 à 8 h. Ajouter les pois mange-tout et les courgettes 1 h avant la fin.

**Pas le temps de cuisiner?
Essayez nos soupe prêtes à
manger Canton!**



Canton[®]

www.rougemont.ca

DECEMBRE 2025



15

DÉCOMPLIQUER LES PLACEMENTS, FALLAIT Y PENSER

Découvrez nos
portefeuilles
de fonds simplifiés

Offerts en caisse et en ligne

desjardins.com/fondsdesjardins

